

Joyeuses fêtes



# Saint-Quentin

SUR-LE-HOMME

Une commune à votre écoute...

La commune met en place une politique pour attirer les jeunes couples : réhabilitation du presbytère avec SOLHA pour proposer des logements locatifs à prix modéré, vente de parcelles dans le lotissement communal à prix attractif. Nous espérons que ce choix portera ses fruits et permettra ainsi de maintenir un effectif d'enfants stable dans notre école.

Pour pérenniser la poste, la municipalité a décidé de reprendre le service. L'agence postale communale va débiter le lundi 5 mars 2018, elle sera ouverte aux horaires habituels de la mairie.

Depuis plusieurs semaines, l'inquiétude concernant l'installation d'une aire de grand passage sur notre commune s'amplifie. Une association de riverains s'est constituée. J'ai sollicité un rendez vous en préfecture par courrier début novembre. Au moment où j'écris ces mots, aucune information officielle n'est parvenue en mairie.

Comme je l'indiquais l'an dernier dans le bulletin, la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie s'est mise en place le 1er janvier 2017. La dimension importante de cette nouvelle structure rend la mise en place et le fonctionnement difficiles. Dans ce climat complexe les élus doivent rester vigilants, apporter leur soutien au niveau local avec force et conviction.

Pour vous et vos proches, tous mes vœux de bonne et heureuse année 2018.

Marie France BOUILLET - Maire

# Vie Communale

## Remises de Médailles



Lors de la cérémonie des vœux début 2017, plusieurs membres, actuels ou ayant été au conseil municipal, ont reçu la médaille d'honneur argent, régionale, départementale et communale. Cette distinction récompense les agents et les élus d'une collectivité. La couleur argent correspond à 20 ans de service. Il s'agit de Claude BAILLARD, Marie France BOUILLET, Félix GAZENGEL, Claude HARDY, Rémi HARDY.



Lors d'une cérémonie organisée au Conseil Départemental à Saint-Lô, la médaille nationale du mérite a été remise à Valérie NOUVEL, Vice-Présidente du Conseil Départemental et Adjointe à la commune de Saint-Quentin sur le Homme, par Monsieur Philippe BAS, sénateur de la Manche.

## Nouveaux logements dans le presbytère

Lundi 16 octobre s'est déroulée l'inauguration de la réhabilitation du presbytère.

### Pourquoi cette réhabilitation ?

Il n'y a plus de prêtre à habiter dans le presbytère depuis l'été 2010.

Une solution a été recherchée pour redonner vie au bâtiment avec le souhait que la commune en reste propriétaire.

En avril 2015, la commune a donné son accord à SOLIHA sur le projet de réhabilitation en 5 logements. L'immeuble, à l'exception des caves voûtées, a été cédé par un bail à réhabilitation pour une durée de 23 ans.

La commune reste propriétaire des murs, après 23 ans elle en retrouvera la complète jouissance.

La commune participe au montage financier avec une subvention de 65 000 euros.

C'est SOLIHA qui a assuré la mission complète : maîtrise d'œuvre, suivi du chantier, montage juridique, administratif et financier. Les travaux ont débuté en septembre 2016 pour se terminer en octobre 2017. SOLIHA assurera également l'entretien des biens au cours de la durée du bail ainsi que la gestion locative et l'accompagnement social des ménages.

La réhabilitation de cet immeuble va permettre à cinq ménages modestes d'accéder à des logements entièrement rénovés, aux dernières normes de sécurité et d'isolation tout en profitant d'un loyer modéré.

Cette inauguration a été suivie d'une porte ouverte qui a permis aux habitants de Saint-Quentin de visiter les nouveaux logements.



De gauche à droite : Olivier NOCQUET, attaché parlementaire de Monsieur BIZET, sénateur - Rémi LEMARCHAND, SOLIHA, chargé du suivi de la réhabilitation - Julie COURBIN, Chargée de mission Toits d'Abord à la fondation Abbé Pierre - Pierre de PONCINS, Président de SOLIHA territoires en Normandie - Claude CORBET, président de L'AIS SOLIHA Normandie - Marie France BOUILLET, Maire de Saint Quentin sur le Homme - Bertrand SORRE, Député de la Manche - Rémi HARDY, Adjoint qui a assuré la coordination entre le suivi de chantier et la commune - André DENOT, Conseiller Départemental

## Aire de Grand Passage

Depuis plusieurs semaines, des bruits relayés par la presse circulent concernant l'installation d'une aire de grand passage des gens du voyage sur les terrains appartenant à l'Etat, situés sur la commune. A la mi-décembre, nous n'avons toujours pas connaissance de ce projet et nous ne disposons pas d'information officielle.

Devant l'absence de réponse à nos courriers, la rumeur gonfle et insécurise les élus et les riverains qui s'inquiètent et s'interrogent compte tenu du décalage qui existe entre les objectifs des projets portés par la commune et une implantation potentielle d'aire de grand passage.

Une association, présidée par Monsieur Yves BOYER, s'est constituée pour dire non à ce projet.

## ● Lotissement Communal «Le chant de la pierre 2»



Afin d'aider de jeunes couples à s'installer dans notre commune et ainsi maintenir l'effectif du groupe scolaire, deux catégories de parcelles ont été définies :

- 5 lots pour les jeunes ménages primo-accédants, au prix de 50 € le m<sup>2</sup>
- 3 lots hors critères au prix de 59 € le m<sup>2</sup>.

La première phase des travaux de viabilisation du lotissement vient de se terminer pour un montant global de 202 000 €. TTC

Les travaux de terrassement, voirie, eaux usées, eaux pluviales ont été confiés au groupe Lemée-Serendit TP. Les réseaux souples, téléphone, multimédia ont été réalisés par STE. L'entreprise a aussi mis en place le réseau eau potable pour le SDEAU 50 clep Baie bocage et les réseaux électriques pour le SDEM 50.

Sur les huit lots mis actuellement à la vente, quatre permis de construire vont être délivrés avant le début d'année 2018, les constructions vont ensuite débuter.

## ● Accès internet MiMo Saint-Quentin-sur-le-Homme

### Le MiMo, une technologie de transition

A l'heure où l'on évoque l'arrivée du "Très Haut Débit pour tous", la question des foyers encore mal couverts en haut débit est primordiale. Afin d'éviter une fracture numérique et dans l'attente de raccorder tous les foyers à la fibre optique, Manche Numérique a donc déployé un nouveau réseau Wifi, le réseau MiMo (Multiple inputs, Multiple outputs). Sur notre commune, les travaux de construction et d'aménagement des relais installés sur le château d'eau et sur un mât de 12 m au lieu-dit « La Retournerie » sont terminés et les équipements ont été testés. Les foyers qui se situent en vert sur la carte jointe, sont théoriquement couverts par ces relais MiMo et peuvent d'ores et déjà bénéficier du service.

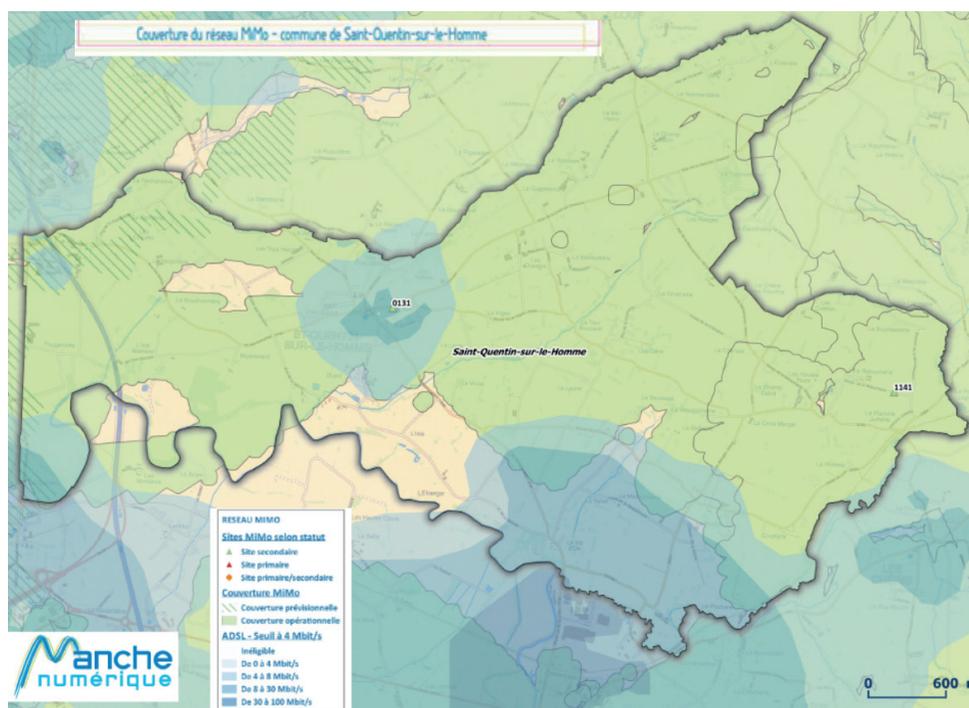
### Les offres d'accès

La couverture du réseau MiMo cible les foyers dont l'éligibilité ADSL est inférieure à 4 Mbit/s. Une connexion au réseau MiMo fournit un accès à Internet à haut débit (de l'ordre de 20 Mbit/s pour le débit descendant et 3 Mbit/s pour le débit montant), et peut également proposer un service de téléphonie fixe et un service de vidéoclub en ligne. Pour s'abonner, les habitants intéressés peuvent contacter le seul fournisseur d'accès internet pour le moment qui opère sur le réseau MiMo, à savoir Ozone au 09 73 01 10 00, qui leur indiquera la marche à suivre.

### L'éligibilité

Il est important de préciser que l'éligibilité à la technologie MiMo est théorique. Cette éligibilité est basée sur la visibilité du relais. Il est donc possible que certaines habitations

### Couverture du réseau MiMo Commune de Saint-Quentin-sur-le-Homme



se trouvent masquées, à proximité d'un cours d'eau généralement dans une zone encaissée, et donc impossibles à connecter. En dernier recours, ces personnes peuvent souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à Internet par satellite, et bénéficier d'une subvention d'un montant maximum de 300 €. Les modalités d'octroi de cette subvention sont communiquées par l'accueil téléphonique de Manche Numérique.

**Contact :** Manche Numérique  
02 33 77 83 60  
contact@manchenumerique.fr

# Vie Communale

## Engagement dans la démarche zéro phyto

La loi de transition énergétique interdit aux collectivités l'utilisation de produits de traitement. La commune met en place un plan annuel de nettoyage des espaces publics. Différents outils adaptés (désherbeur thermique, passage de la balayeuse ...) devraient permettre de supprimer les interventions chimiques tout en conservant un environnement agréable.

Afin de maintenir la propreté des trottoirs, la balayeuse ne pouvant accéder au bord des propriétés, merci de contribuer à la démarche zéro phyto et citoyenne, en enlevant les herbes et en nettoyant en limite de votre clôture.



## Agence Postale Communale



Suite à la fermeture de la poste, la commune a assuré l'agence postale communale quatre mois fin 2009. Le service a ensuite été repris par le commerce exerçant dans les anciens locaux du bureau de poste en janvier 2010.

Depuis deux ans, deux commerces se sont succédés, le dernier a fermé fin octobre et il n'y a actuellement pas de reprise.

Pour conserver le service de proximité de façon pérenne, la commune a fait le choix de remettre en place une agence postale communale.

L'installation résulte d'un accord entre la Mairie et la Direction Départementale de la Poste.

Ce sont les secrétaires qui assureront l'accueil pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

### Quels sont les services rendus ? En ce qui concerne les services postaux :

- Tous les affranchissements manuels et les dépôts d'objets ordinaires et recommandés.
- Le dépôt d'objets suivis.
- La vente de timbres poste.
- La vente de prêt à poster.
- Le retrait de lettres recommandées et colis.

### En ce qui concerne les services financiers.

- Seuls le titulaire du compte et le co-titulaire peuvent faire une opération sur leur compte.
- Même les représentants légaux ne peuvent intervenir sur le compte de leurs enfants.
- Les retraits en espèce sur CCP ou sur livret sont limités.

## Recensement de la population



Le recensement de la population se fait maintenant tous les 5 ans, il a été réalisé en 2013. Il se fera à nouveau du 18 janvier au 17 février 2018.

Pour effectuer cette mission la commune a nommé un coordonnateur : Françoise SITEAU et 3 agents recenseurs :

- Nathalie PAISNEL
- Florence MONARD
- Françoise RAULT

Ces agents se rendront à votre domicile pour vous remettre les questionnaires. Dans le cadre de sa fonction l'agent recenseur est soumis au secret professionnel.

Dans les fiches qui vous sont remises l'une concerne votre logement, les autres sont des fiches individuelles, une par personne résidant habituellement dans le logement. L'agent recenseur vient rechercher les documents.

Vous avez aussi la possibilité de répondre par internet. Ce moyen est plus rapide, pas de nouveau rendez-vous avec l'agent recenseur, plus simple, vous êtes guidés tout au long du remplissage et le questionnaire s'adapte à vos réponses.

## Marché de Noël : Groupe scolaire René Hardy

Les enseignants et les parents d'élèves du groupe scolaire René Hardy ont organisé le marché de Noël le vendredi 15 décembre.

Des animations ont été proposées :

- Photos avec le père Noël
- Pêche à la ligne
- Vente de gâteaux, crêpes, boissons chaudes.
- Présence d'un magicien (organisée par l'APE avec la participation du comité des fêtes). De nombreuses personnes se sont déplacées.

Les bénéfices de ce marché participent au financement des différentes actions pédagogiques menées au sein de l'école.



# Vie Scolaire

## ● Du Changement

Une fois n'est pas coutume, la rentrée des classes 2017-2018 s'est faite sous la pluie !

Cette année, le groupe scolaire a accueilli de nouveaux professeurs des écoles.

- M Benoît BATTISTON, en classe de grande section, occupe aussi la fonction de directeur, il nous vient de l'école PIERRE MENDES FRANCE d'AVRANCHES. M Gwendal LE DOARE, le seconde le mardi, jour de décharge pour le directeur, et assure l'enseignement des CE2-CM1 par ailleurs.



- Mme Agnès DELUGEARD, auparavant au collège de CHALLEMEL LACOUR, intervient en CM1/CM2.

- Mme Marion RICHARD, enseigne en classe de CE2/CM1

Avec un peu de retard, nous leur souhaitons la bienvenue au groupe scolaire, et une excellente année scolaire, qu'ils vivront aux côtés de Mme CHAUVIN,

Mme JOSSEAUME, Mme BRILLU, M DE-GIVE et M NUGUES ainsi que du personnel communal.

La mise en place d'un espace numérique de travail (ENT) est l'autre nouveauté du groupe scolaire : il s'agit d'un ensemble de services numériques choisis et mis à disposition de tous les acteurs de la communauté éducative.

## ● Départ

Le 6 juillet, la veille des vacances scolaires, la mairie et l'APE ont organisé une manifestation pour dire au revoir à trois enseignants ayant exercé au sein de l'école plusieurs années.

- Odile POUTIER, présente depuis 2010, assurait la décharge de la directrice ainsi que le complément des temps partiels.

- Caroline PIOGER GALIAZZO, est arrivée au groupe scolaire en 2002 comme enseignante puis elle a été nommée directrice à compter de la rentrée 2008, fonction qu'elle a exercée 9 ans.

- Marc JEANNE, dans notre école depuis 2007, pendant 10 ans il a le plus souvent assuré la classe de CE 2. Après une carrière dans l'enseignement, débutée en 1980, Marc JEANNE a fait valoir son droit à la retraite.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre commune de Saint-Quentin-sur-le-Homme fait partie de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie. La communauté d'agglomération détient les compétences suivantes :



URBANISME



HABITAT



PATRIMOINE



ENVIRONNEMENT



CULTURE



MOBILITÉ



PROSPECTIVE



ÉCONOMIE



TOURISME



DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION SOCIALE



DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE



## ● Calendrier des Fêtes - Année 2018

### février

samedi 3  
mercredi 7

Union Sportive  
Club du 3<sup>ème</sup> Age

Concours de belote  
Concours de belote

### mars

dimanche 18  
samedi 24  
samedi 31

Sté de chasse de St Quentin  
Ass. des parents d'élèves  
Le FIL St Quentinais

Collation  
Loto  
Chasse aux œufs

### avril

samedi 14

Union Sportive

Repas

### juin

mercredi 6  
vendredi 8

Club du 3<sup>ème</sup> Age  
Association familiale

Concours de belote  
Concert 40 ans  
Musique Expérience  
Tournoi de football

samedi 23

Union Sportive

### août

samedi 18

Comités des fêtes

Soirée estivale

### octobre

samedi 6  
dimanche 14  
samedi 20  
samedi 27

Association des poneys  
Cheveux Blancs  
Anciens Combattants  
Union Sportive

Repas  
Repas  
Repas  
Repas

### novembre

samedi 17

Comité des Fêtes

Soirée Cabaret

## ● L'APE



L APE propose pour la fin d'année, une vente de chocolats et de calendriers. Le loto aura lieu le 24 mars à la salle de Tombelaine.

**Président :** Freddy GUÉRENDEL  
**Vice-présidente :** Sandy NOËL  
**Vice-présidente :** Céline GUÉRENDEL  
**Trésorière :** Marika ROUXEL  
**Secrétaire :** Lucie MONROCCQ  
**Membres :** Claire MAILLARD, Magalie POIRIER, Dany PIERRE, Laetitia LAIR



## Garage du Mont

### Changement de propriétaire

Suite au départ de Marc VIGOT à la retraite, le Garage du Mont change de nom pour se dénommer dorénavant SAREVI. Ce changement de nom s'accompagne d'une restructuration des activités : Chez SAREVI, vous retrouverez tout ce qui concerne la vente, l'entretien, la réparation et le dépannage de véhicules industriels et utilitaires, ainsi que sur toute l'activité de la franchise Euromaster, entretien de véhicules particuliers, vente et montage de pneumatiques. En outre SAREVI est distributeur et partenaire service de la marque MAN.



L'équipe, elle, reste la même (18 salariés) et continue de vous accueillir du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h. La direction du garage est confiée à David Lavallée.

**SAREVI - 23 Route de la Quintine**  
**Tél. : 02 33 79 42 60**

# Infos Pratiques

## Secrétariat de mairie :

- Mme JOSSEAUME Viviane  
- Mme SITEAU Françoise  
Tél : 02 33 60 61 45 - Fax : 02 33 60 66 81  
Site internet :  
www.saint-quentin-sur-le-homme.fr

## Heures d'ouverture :

Lundi : 09h00 - 11h30  
Mardi : 09h00 - 11h30  
13h30 - 18h00  
Jeudi : 13h30 - 17h00  
Samedi : 09h00 - 11h30

## Permanences des élus

### - Madame Marie-France BOUILLET :

- Jeudi de 14h00 à 16h00  
- Samedi de 9h30 à 10h00

### - Monsieur Rémi HARDY :

délégué aux finances (budget, emprunts, gestion financière, appels d'offres, taxes locales...) et au cimetière :  
- Mardi de 9h00 à 10h00  
- Samedi de 11h00 à 12h00

### - Monsieur Stéphane GRALL :

délégué à l'urbanisme, l'accessibilité, la communication, l'enfance et la jeunesse :  
- Mardi de 9h00 à 10h00  
- Samedi de 11h00 à 12h00

### - Madame Valérie NOUVEL :

déléguée à l'environnement et la vie associative :  
- Samedi de 11h00 à 12h00

### - Monsieur Claude BAILLARD :

délégué à l'entretien du domaine communal et aux travaux (bâtiment, voirie, réseaux et espaces publics) et de l'organisation des services techniques :  
- Mardi de 9h00 à 10h00  
- Samedi de 11h00 à 12h00

**Le Maire et les Adjoints reçoivent également sur rendez-vous.**

## Animaux errants

Pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique, il est rappelé que les propriétaires ne doivent pas laisser leurs animaux de compagnie en divagation.

## Bon à savoir

**GAZ** : Dès que vous effectuez des travaux au dessus des conduites de gaz, (tranchées notamment) vous devez informer GRT GAZ à CAEN au : **02 32 08 26 70**

**EAU** : Dès que vous constatez une fuite d'eau sur le réseau communal, appelez le : **06 73 39 76 57**

**ERDF** : Dépannage électricité Sud Manche 24 h/24h : **09 72 67 50 50**

**GENDARMERIE** : Le numéro «17» centralise les appels au centre d'opérations et de renseignements à Saint-Lô de jour comme de nuit.

Pour contacter directement la Brigade de Ducey, composez-le : **02 33 89 03 30**

**POMPIERS** : 18 ou 112



**Soyons vigilants ! Nous sommes tous responsables sur la route.**

Le trafic routier est très important sur la commune, il y a de plus en plus d'accidents. Chacun doit être respectueux des priorités et adapter sa vitesse en fonction du danger.

## Plan neige

Le Conseil Général a établi un plan neige pour notre commune : seront dégagés prioritairement la RD103 partant de Cromel au bourg et la RD 78 de la sortie du bourg à Ducey.

## Déchetterie

Tous les déchets verts : tonte de pelouse, taille d'arbustes... doivent être impérativement déposés à la déchetterie de Ducey ou de Saint-Ovin et en aucun cas déposés dans les conteneurs ou à l'entrée des champs.  
Une carte d'accès nominative pour les deux déchetteries est à retirer à la mairie.

Déchetterie de SAINT-OVIN		
<b>HIVER (novembre à mars)</b>		
Lundi :	9 h 00	12 h 30
Mardi :	9 h 00	12 h 30
Mercredi :	9 h 00	12 h 30
Vendredi :	9 h 00	12 h 30
Samedi :	9 h 00	12 h 30
<b>ÉTÉ (avril à octobre)</b>		
Lundi :	8 h 30	12 h 30
Mardi :	8 h 30	12 h 30
Mercredi :	8 h 30	12 h 30
Vendredi :	8 h 30	12 h 30
Samedi :	8 h 30	12 h 30
	14 h 00	17 h 30

Déchetterie de DUCEY		
<b>HIVER (novembre à mars)</b>		
Lundi :	14 h 00	17 h 00
Mardi :	9 h 00	12 h 00
	14 h 00	17 h 00
Jeudi :	14 h 00	17 h 00
Samedi :	9 h 00	12 h 00
	14 h 00	17 h 00
<b>ÉTÉ (avril à octobre)</b>		
Lundi :	14 h 00	18 h 00
Mardi :	9 h 00	12 h 00
	14 h 00	18 h 00
Jeudi :	14 h 00	18 h 00
Samedi :	9 h 00	12 h 00
	14 h 00	18 h 00

Ouvert tous les jours pour les artisans

## Le froid arrive, attention au monoxyde de carbone

Les intoxications accidentelles par le monoxyde de carbone (CO) demeurent encore aujourd'hui un véritable problème de santé publique. Les premiers signes d'intoxication sont des maux de tête, nausées, malaises ou vomissements : il faut alors aérer immédiatement le logement, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer au plus vite les locaux et appeler les secours (112, 18 ou 15). S'informer sur les réflexes qui protègent.



La brochure «Les dangers du monoxyde de carbone, pour comprendre» présente les dangers de ce gaz, les appareils et les installations susceptibles d'émettre du CO, ainsi que les bons conseils pour éviter les intoxications.

Elle est diffusée auprès des mairies, des services de protection maternelle et infantile (PMI), des laboratoires d'analyses médicales... et disponible pour tous en téléchargement sur le site <http://inpes.santepubliquefrance.fr> (rubrique Santé Environnement).

## ● Etat Civil

### Naissances

LETELLIER Séléna .....	3 janvier
BRÉHIER Manon .....	5 février
SALLARD Emma .....	7 février
YSSOUFI Awen .....	26 avril
MARTINEZ Zaolina .....	1 mai
PACILLY Chloé .....	9 juillet
MAUDUIT Adèle .....	31 août
BAILLY Mahé .....	9 octobre
AUBINEAU LIVI Nina .....	9 octobre

### Mariages

LELANDAIS Philippe & TROCHON Mireille .....	24 juin
HALLAIS Jérémy & LUCAS Amélia .....	22 juillet
MERIEUNE Olivier & BLIER Claire .....	9 septembre

### Décès

BOUTELOUP André .....	3 janvier
BLIER Pierre .....	16 mars
MARTIN Paul .....	19 avril
LARCHER Elisabeth .....	3 nov.
BOUDET Georgette .....	13 nov.
LIZIARD Stéphane .....	23 novembre
GAUTIER Bernard .....	28 novembre
<i>(La Saussaie)</i>	

*Personnes décédées qui résidaient en maison de retraite*

LEMÉTAYER Marie .....	5 janvier
LEFRANC Francis .....	5 juillet
BOUTELOUP Maria .....	8 août

## ● Lauréats du concours de fleurissement de l'année 2017

### Classement «maisons»

Mr et Mme GAUTIER Bernard - 4 Rue du Mont St Michel .....	première place ex aequo
Mr et Mme DATIN Roland - 27 Rue de la Croix du Chesnot .....	première place ex aequo
Mme LEMASLE Yvette - 22 Rue de la Libération .....	deuxième place ex aequo
Mr et Mme PAYS Daniel - 4 Impasse de la Vigne .....	troisième place ex aequo
Mr et Mme VAUPRES Alain - 13 Route de la Retournerie .....	cinquième place
Mr et Mme LEBOCY Michel - 27 Rue Montgomery .....	sixième place
Mme HULIN Alice - 4 Route de Beausoleil .....	septième place ex aequo
Mr et Mme FREMON Denis - 22 Rue du Logis .....	septième place ex aequo
Mme MARTIN Paulette - 19 Rue de la Croix du Chesnot .....	septième place ex aequo
Mr et Mme ROUSSEL François - 44 Rue des Estuaires .....	dixième place ex aequo
Mr et Mme MURIEL Marcel - 9 Cité Louis Guibert .....	dixième place ex aequo
Mme ROHAUT Elia - 7 impasse de la Vigne .....	dixième place ex aequo
Mr et Mme GUERIN Gérard - 20 Rue de la Libération .....	hors concours

### Classement «jardins paysagers»

Mr et Mme MORAND François - 16 Rue de la Libération .....	première place
Mr et Mme ROUXELIN Gérard - 2 Route des Vallées .....	deuxième place
Mr et Mme FEAT JEAN René - 16 Route de la Sélune .....	troisième place

### Classement «artisans commerçants»

Entreprise FRANÇOIS Jacky - 4 Rue de Guyot .....	première place ex aequo
Entreprise JAMES Hervé - 10 Route des vallées .....	première place ex aequo
Entreprise LURIENNE Michel - 13 Route de Beausoleil .....	troisième place

### Classement «commerce

LE GUE DU HOLME - 14 Rue des Estuaires .....	première place
BAZIRE Valérie - 5 Route de la Fosse .....	deuxième place
HOTEL IBIS - 47 Rue des Estuaires .....	troisième place

### Classement «fermes»

Mr et Mme MOREL Eric - 2 Route de Beausoleil .....	première place
Mr et Mme BONNIFUX Ange - 24 Route de la Retournerie .....	deuxième place
Mr et Mme MOREL Christophe - 6 Route de l'Éclairais .....	troisième place
Mr et Mme BREHIER Gérard - 33 Rue de la Croix du Chesnot .....	hors concours

Le Conseil Municipal  
vous présente  
ses Meilleurs Vœux pour l'année 2018

Vous êtes conviés à la cérémonie des vœux  
**vendredi 12 janvier 2018**

à 18h30

à la salle de Tombelaine

Au cours de cette cérémonie la médaille d'honneur régionale, départementale et communale vermeil sera remise à deux employés communaux.

Le verre de l'amitié clôturera cette soirée